

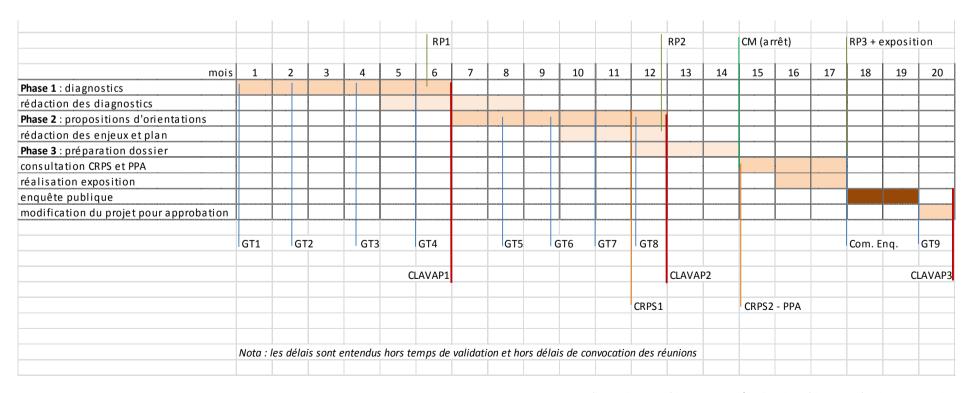
Déroulement de l'étude, réunions

3 phases d'étude pour établir le projet et le dossier, sur une durée de 14 mois :

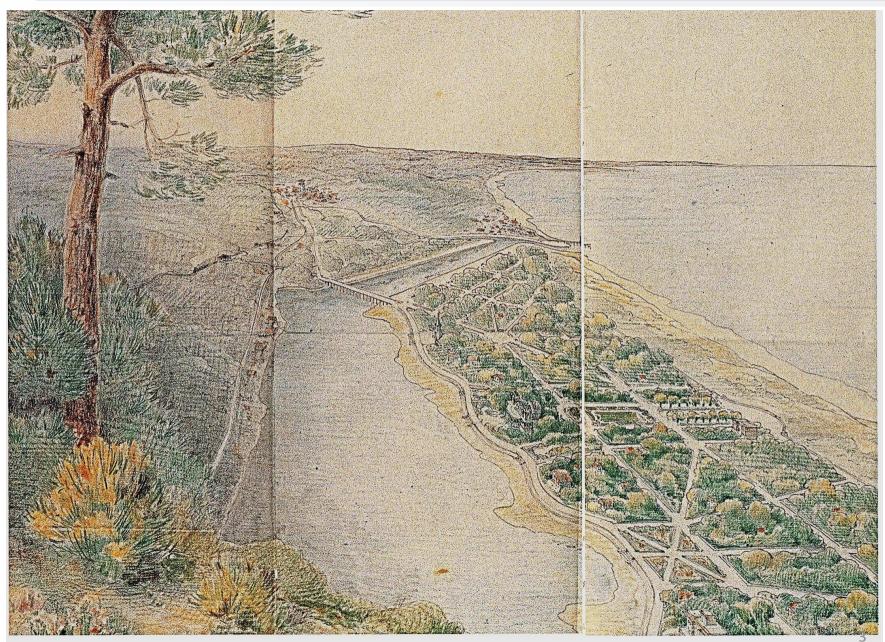
diagnostic, projet, rédaction du dossier

1 phase administrative et d'accompagnement du dossier, pour la validation du projet

Des réunions régulières de suivi et de validation

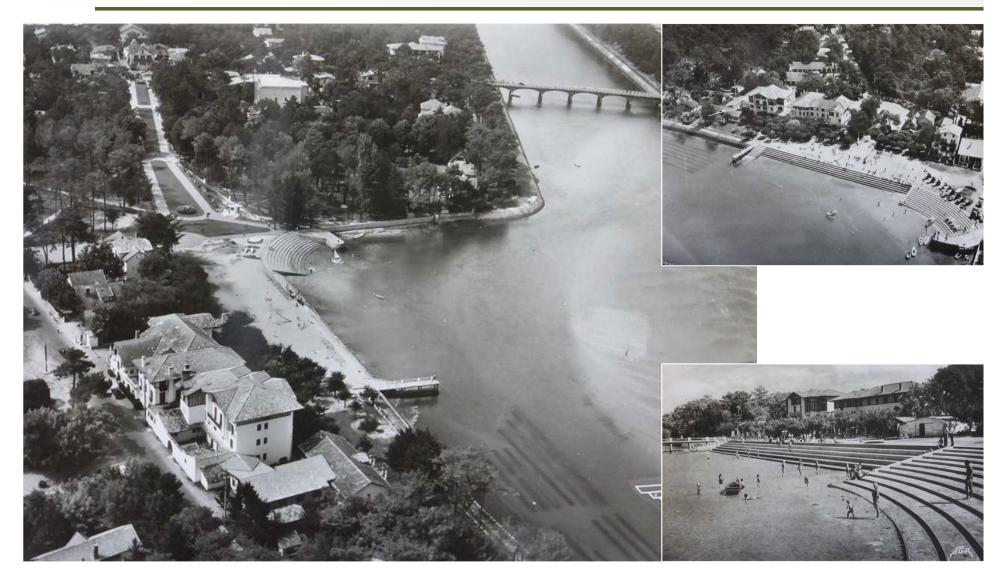


Au début du diagnostic : connaître l'histoire et les idées – Les documents



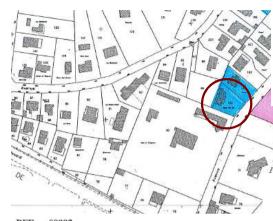
Jules de Miramont projet pour Hossegor 1923

Analyser l'évolution du site : à la recherche des qualités, de ce qui a été oublié.....



Cartes postales et vues collection municipale

S'appuyer sur les inventaires du patrimoine architectural



intérêt patrimonial *** (couleur rose)

Ensemble ou élément d'architecture remarquable, histoire, créateur, mouvement régionaliste ou moderne, qualité architecturale et paysagère

Vigilance sur l'évolution

intérêt patrimonial ** (couleur verte)

architecture d'accompagnement,

Contribue à l'image de l'ensemble

Les constructions entrant dans cette catégorie sont d'une qualité

architecture inventoriée (couleur bleue)

REF 00002 DENQ 2004

DBOR 2005

NOMS LARRAMENDY EMMANUELLE ETUD INVENTAIRE TOPOGRAPHIQUE

DOSS DOSSIER INDIVIDUEL

DENO MAISON

APPL DITE VILLA LA MISERICORDE

LOCA FRANCE-AQUITAINE-40-SOORTS HOSSEGOR

AIRE HOSSEGOR CENTRE

CANT SOUSTONS

ADRS GOELANDS (AVENUE DES) 99

CADA 1994 AA 17 IMPL EN VILLE

MON PAUL

MOP ALISON

MOADRS NANCY

AUTR PRUNETTI JEAN (ARCHITECTE)- DESCLAUX ANDRE (ENTREPRENEUR)

JATT ATTRIBUTION PAR SIGNATURE

DATE 1950

SCLE DEBUT 3E QUART 20E SIECLE

JDAT DATE PAR SOURCE STAT PROPRIETE PRIVEE

DOCU DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE: 230-40 725 PROJET DE CONSTRUCTION PAR JEAN PRUNETTI ARCHITECTE ET ANDRE DESCLAUX ENTREPRENEUR POUR

PAUL ALISON DOMICILIE A NANCY, 1950

INTE PATRIMONIAL **

CADREF AA 017



VILLA LA MISERICORDE-1994 AA 17

Poursuivre l'inventaire de ce qui fait patrimoine : exemple de la valeur des clôtures



- Clôtures, portails et portillons, signatures, singularités, participant tant à l'architecture qu'au paysage urbain
- Une façon de faire entre transparence et opacité, minéral et végétal, qui mérite d'être réglée

Diagnostiquer les problèmes : exemple de dégradations du patrimoine et du couvert

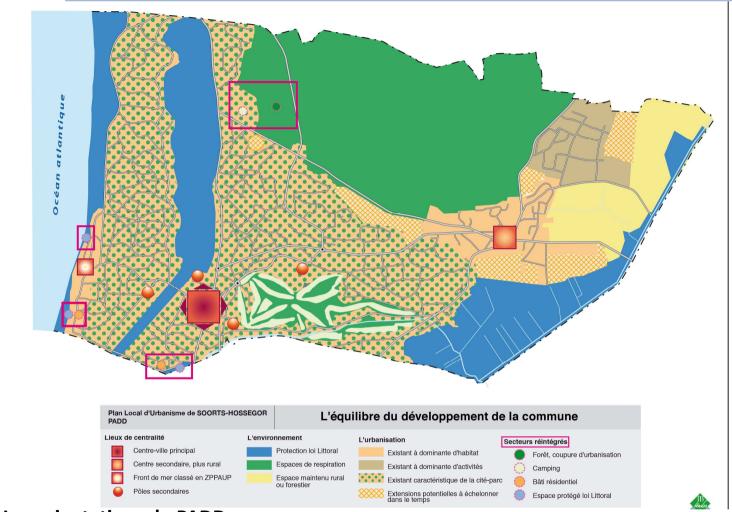






Quelles règles pour les mutations, les changements d'usages, les commerces, les copropriétés...?

Etude des documents cadres et articulation de l'AVAP : exemple du PADD



Carte: source PADD du PLU

Les orientations du PADD :

- valorisation patrimoniale du bâti
- prise en compte de la valeur paysagère d'ensemble et de sa gestion
- Equilibre du développement de la commune : les objectifs de 1 à 5
- diversité et la mixité des fonctions urbaines : objectif 3
- Préservation de l'environnement : objectifs 1, 2, 3